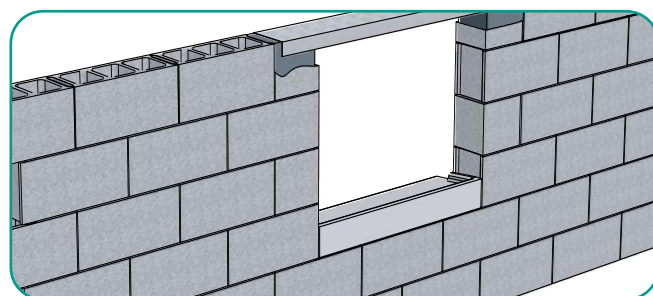


## PRÉLINTEAU

### 1 REPOS SUR APPUI

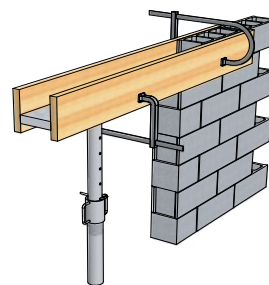
Le repos minimal sur appui de part et d'autre du prélindeau doit être égal à 1/10ème de la portée du linteau avec un minimum de 20 cm. Le prélindeau repose sur un lit de mortier.



### 2 ÉTAIEMENT

La mise en œuvre peut être réalisée sans étau jusqu'à une portée de 1,40 m. Au-delà, il y a lieu de disposer un étau à mi-portée.

Dans le cas d'un linteau porteur du plancher, poser les poutrelles une fois que les joints de la maçonnerie de rehausse sont complètement secs ou que le béton banché formant la rehausse a atteint la résistance exigée ; sinon disposer un étau avant la pose des poutrelles.



### 3 RÉALISATION DU LINTEAU

La rehausse collaborante peut être réalisée en maçonnerie ou en béton banché. La hauteur de celle-ci est définie, suivant la portée libre, dans nos tableaux de performances, à consulter au préalable.

